



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

organisation

Question écrite n° 84474

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur le rapport d'information sur les professions juridiques réglementées. Il propose de rejeter le projet d'une profession unique de l'exécution regroupant les huissiers de justice, les commissaires-priseurs judiciaires et les mandataires de justice ; privilégier le développement d'une interprofessionnalité d'exercice dans le cadre de sociétés civiles de moyens, d'une part entre les huissiers de justice et les commissaires-priseurs judiciaires et d'autre part entre administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires. Il souhaiterait connaître son avis sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84474

Rubrique : Professions judiciaires et juridiques

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2015](#), page 5143

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)